

**SEANCE du 18 mars 2024**

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris part à la délibération
15	15	14

Date de la convocation
12 mars 2024

Date d'affichage
12 mars 2024

<u>Objet de la Délibération</u>
<i>Demande de subvention pour installation d'un système d'alarme PPMS dans les écoles</i>

L'an deux mil vingt-quatre et le lundi 18 mars, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle d'honneur sous la présidence de M. Brun Michaël.

Présents : Mmes, Garniaux Martine, Laurençot Jennifer, Mougine Nathalie, Baros Florence, Diffenbacher Céline, Isabelle Jorgelin, Mrs, Brun Michaël, Greguor Olivier, Beluche Philippe, Duhaut Denis, Laurent Beaufrez, Lionel Bonsoir.

Absents excusés : M. Obstetar Pascal

Absents :

Procuration : M. Morgan Bouchot à M. Brun Michaël ; Mme Fanny Dubois à Mme Mougine Nathalie

Public : Mme Frottier (est républicain) ; M. Lefint ; Mme Messaoudi ; Mme Obstetar ; Mme Laurent

***Mme LAURENCOT Jennifer a été nommée Secrétaire de séance***

**Délibération n° 2024-09**

Dans le cadre du risque attentat, les établissements scolaires doivent mettre en place un PPMS : Plan Particulier de Mise en Sûreté.

A ce jour, ce plan prévoit qu'en cas d'intrusion dans l'école, une alarme est déclenchée par la Directrice au moyen d'une sirène mobile.

Afin d'avoir un dispositif opérationnel, il est proposé de mettre en place une alarme utilisant la technologie de communication radio dans les écoles maternelle et primaire.

Le coût de cette opération s'élève à 6 350.00 € HT.

Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal afin d'effectuer une demande de subvention auprès de la préfecture au titre de du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPD) à hauteur de 80 %, reste à charge 20 % pour la commune.

Envoyé en préfecture le 21/03/2024
Reçu en préfecture le 21/03/2024
Publié le 
ID : 090-219000718-20240318-2024_09-DE

# PLAN DE FINANCEMENT

## Subventions

Plan de financement installation d'un système alarme PPMS	Dépenses HT		Plan de financement	
Alarme PPMS dans les écoles	6 350.00 €	FIPD	80 %	5 080.00 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>6 350.00 €</b>	<b>Commune</b>	20 %	<b>1 270.00 €</b>
			100.00%	<b>6 350.00 €</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :


- autorise le Maire à signer tout document nécessaire pour mener à bien ce dossier.

VOTE : adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré à Montreux-Château, les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme  
Le Maire, Michaël Brun



Envoyé en préfecture le 21/03/2024  
Reçu en préfecture le 21/03/2024  
Publié le   
ID : 090-219000718-20240318-2024\_09-DE